



Le cursus de formation postgrade modulaire (individuel) en psychothérapie de la FSP débouchera sur un titre postgrade fédéral uniquement jusqu'au 31 mars 2018.

A l'issue de la période d'accréditation provisoire, cette offre de formation ne sera pas maintenue. Aucune offre comparable ne sera par ailleurs proposée.

Pour que les demandes puissent être traitées à temps, les étudiantes et les étudiants qui suivent actuellement ce cursus doivent déposer leur dossier complet auprès du Secrétariat général avant fin 2017.

La FSP regrette de ne pas pouvoir proposer de solution alternative dans l'immédiat. Compte tenu des conditions-cadres légales actuelles, une formation qui ne serait que légèrement adaptée aurait en effet peu de chances d'obtenir une accréditation fédérale.

D'ici à l'automne 2017, le Secrétariat général va examiner l'intérêt économique d'une offre de formation beaucoup plus structurée et évaluer son adéquation avec les besoins des personnes en formation. Pour l'instant, le Comité n'exclut pas d'autres voies pour combler la lacune de formation entraînée par l'arrêt du cursus individuel.

Informations complémentaires: Christian Hofer, responsable du domaine Formation postgrade et continue, tél.: 031 388 88 43, christian.hofer@fsp.psychologie.ch

[« Retour](#)